

Questionnaire sur la mise en œuvre du programme d'action en faveur d'une culture de la paix adressé aux ONG entretenant des relations officielles avec l'UNESCO

**PREPARATION DU RAPPORT A MI-PARCOURS DE LA
DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE
DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX
AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)**

Veillez trouver ci-joint les réponses au questionnaire pour la préparation du rapport à mi-parcours de la décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

Nous vous en souhaitons bonne réception et espérons contribuer ainsi à ce bilan dont les objectifs nous semblent de la plus haute importance.

Mesdames DEREMBLE et CUENOT
Pour la représentation permanente de
l'OIEC auprès de l'UNESCO

ACTIONS REALISEES PAR l'OIEC : Office International de l'Eseignement Catholique

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.
y compris :

- **les objectifs :**

- la représentation permanente de l'OIEC auprès de l'UNESCO participe à la CPM « dialogue entre les cultures pour la paix ». Cette participation est la marque d'une volonté d'inscrire sa participation à ce thème que notre organisation a retenu comme prioritaire.
- Par ailleurs, nous nous sommes investis dans trois types d'action :

Action A : Patrimoine Culture de la Paix

L'OIEC, ONG en relation formelle avec l'UNESCO, fait partie de l'équipe qui a élaboré et organisé le projet Patrimoine pour une culture de la Paix, cultivons la Paix par le patrimoine. Ce programme d'action, ainsi que tous les outils ont été envoyés et relayés par tous les pays membres.

L'objectif premier était de faire de notre réseau d'Education un vecteur majeur de cette décennie.

Action B :

L'OIEC a voulu que l'Afrique sub-saharienne soit le premier acteur impliqué et soutenu par notre organisation pour mettre en place une « Education à la Paix » dans les curriculo scolaires. Un premier séminaire a eu lieu en 2003 avec les responsables nationaux de l'OIEC et les représentants de l'UNESCO. Dans la suite, un séminaire de formation de formateurs sur ces questions réunira en août 2005 des représentants de l'UNESCO, d'ONG d'Education et

de l'OIEC. Il devrait permettre de rédiger des propositions concrètes pour intégrer « une Education à la Paix, à la réconciliation et au vivre ensemble » dans les programmes scolaires.

Action C :

Récolter les initiatives locales en matière d'Education à la Paix pour les promouvoir et les faire connaître et les inscrire sur le site de l'UNESCO.

Cet objectif rejoignant une volonté politique de communication de notre représentation permanente pour mettre en place une information de nos travaux à l'UNESCO et un retour des expériences du terrain, nous avons créé une lettre d'information « BETWEEN » depuis octobre 2004.

Dès le premier numéro, une relance des actions autour de la promotion d'une culture de la Paix a été faite.

- les bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires sont les enfants du monde scolarisés dans nos établissements. Dans de nombreuses actions, nous avons invité les responsables régionaux, nationaux et d'établissements scolaires à travailler en partenariat avec l'enseignement d'état non confessionnel et avec les ONG d'éducation.

- la localisation des activités

Nous n'avons pas localisé particulièrement les actions de formation.

Sauf pour l'action B décrite plus haut pour laquelle nous avons choisi prioritairement l'Afrique.

- les résultats

2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

Les principales difficultés sont surtout de l'ordre de la communication. C'est pourquoi l'OIEC s'est donné des objectifs prioritaires en ce domaine.

Nous en sommes au stade de communiquer vers nos partenaires. Il faudra encore un peu de temps pour que la réciprocité se mette en route.

Pour l'action B, nous sommes confrontés aussi à des lenteurs et difficultés d'organisation. Cela nous invite à plus de compréhension des différents contextes dans le monde et plus particulièrement aux moyens et conditions d'exercice en Afrique. Les efforts pour s'adapter dans l'organisation et la gestion du temps à une culture différente est aussi une manière d'advenir à la paix.

3. Avez-vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.

Les actions que nous avons choisies correspondent à l'objet même de notre ONG.

II

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

4. Avez-vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?

Ce qui nous apparaît être un progrès est dans l'instauration d'une relation entre les partenaires entre les rassemblements quadriennaux.

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?

La difficulté du dialogue entre les cultures.

6. Avez-vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ? NON mais nous avons programmé la rencontre internationale de l'OIEC sur le thème de la paix en 2006. Il devrait être un lieu d'évaluation des avancées et des actions menées.

III

PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

L'action B, repose d'emblée sur une association avec les partenaires de l'enseignement d'état et les ONG d'éducation.

8. Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale (www.unesco.org/cp)? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

Oui nous y inscrivons les actions menées au fur et à mesure que nous recevons des échos des actions.

IV

ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

OUI, pour l'OIEC c'est l'éducation et la communication.

Plus particulièrement faire connaître massivement les droits de l'homme et de l'enfant.

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

Nous mettons l'accent aussi dans les actions de formation sur l'expérience du déracinement comme expérience fondatrice et propice à une meilleure compréhension d'une autre culture et de sa culture et ainsi faire advenir moins de peur et plus de paix. La paix passe par une expérience « initiatique » de la confrontation à l'autre et donc à soi même.

Nous souhaiterions que les 5 prochaines années nous aident, par ses orientations, par ses objectifs et ses moyens à favoriser ce développement.